

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS - GV ESTRABLIN – SAISON 2023 - 2024 Création : Renouvellement : N° licence : Si licence extérieure, Club: NOM D'USAGE : NOM DE NAISSANCE: PRÉNOMS: Date de naissance : П ous, séparés par une virgule Homme IDENTITÉ E-mail (*) : N° de téléphone : en lettres Adresse : majuscules Ville : Code postal: Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence : Tél.: (*) La fourniture de votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée. (Ne sera pas diffusée en dehors de la FFEPGV) LES TARIFS SONT ANNUELS ET LES COURS DURENT 1 H SAUF MENTIONS SPÉCIALES – REPRISE LE 04/09/2023 Licence : 27,70 € + Adhésion au club : 12,30 € pour les adhérents d'Estrablin 40 € LICENCE et 17,30 € pour les adhérents hors Estrablin (ou 12 € si licence extérieure) 45 € **ADHÉSION** 12 € Nouveau MERCREDI: LUNDI: [003]-GYM / STRETCHING: 18h45 90 €: 1 cours [027]-RENFO CARDIO: 09h00 JEUDI: 140 € : 2 cours GYM [001]-BODY SCULPT: [004]-TONIQUE CARDIO:19h30 200 €: 3 cours 19h30 MARDI: **VENDREDI:** et + [002]-RENFORCEMENT MUSCULAIRE :18h45 [005]-GYM TONIQUE: 10h15 LUNDI: MARDI: 90 €: 1 cours CARDIO [006]-MIX'CARDIO TRAINING: 18h15 [008]-CARDIO DANSE / ZUMBA: 20h00 140 € : 2 cours 195 € : 3 cours [007]-STEP: LUNDI: **VENDREDI:** 90 €: 1 cours GYM [009]-ÉTIREMENTS RELAXATION: 14h15 [011]-PILATES/STRETCHING: 09h00 + 140 €: 2 cours DOUCE [010]-GYM. DOUCE: 15h30 195 €: 3 cours GYM ATOUT ÉQUILIBRE BIEN [012]-LUNDI: 10h15: intensité + 90 €: 1 cours [013]-VENDREDI : VIEILLIR 10h15: intensité modérée 140 €: 2 cours GYM LUNDI: [014]-10h00 [015]-11h00 95 €: 1 cours TENDANCE MARDI: [026]-19h50 160 €: 2 cours **PILATES** [016]-09h40 MERCREDI: [017]-10h45 [018]-20h00 210 €: 3 cours NOUVEAU [028]-MARCHE NORDIQUE : JEUDI : 18:00 1 atelier de 10 séances du 14/03 au 06/06/2024 60 € [019]-QI-GONG: cours d'1 h 15 Reprise le 12/09 MARDI QI-GONG 09h30 110 € YOGA [020]-YOGA / RELAXATION : JEUDI 16h30 100 € YOGA + QI GONG 175 € [021]-ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES (Prescri'bouge) MERCREDI : APA 10h30 90 € [022]-SOPHROLOGIE: 2 ateliers de 10 séances LUNDI: 19h30 1 atelier 70 € essai 11/09 SOPHROLOGIE 2 ateliers 135 € 15h00 DANSE [023]-DANSES DE SALON: cours d'1 h 30 VENDREDI: 125 € ½ iournée : 4 € [024]-RANDONNÉE DOUCE : environ 1 fois par mois - vendredi après-midi 1 sortie : 5 € RANDONNÉE [025]-RANDONNÉE : environ 1 fois par mois – le dimanche (ou samedi) à la journée 5 sorties : 15 € Inscription randonnée seule : Licence + adhésion club : 30 € 10 sorties : 20 € valable 2 ans Horaires à confirmer 140 € : 1 cours AQUA-GYM / NATATION : piscine de Villette de Vienne ++ NATATION LUNDI: Aquagym: 19h00 à 19h45 Aguagym/natation: 19h15-20h00 200 € : 2 cours A régler à Villette Aquagym: 20h15-21h00 85 €: 1 fois VENDREDI : Aquagym : 11h15-12h00 directement de Vienne Aguagym/natation: 21h00-21h45 SAMEDI: Aquagym: 13h00-13h45 /quinzaine **GV** Serpaize + Multicours possible avec Gym Tendance Pilates TOTAL ++ Feuille d'inscription GV Serpaize obligatoire et règlement à GV Serpaize à reporter →



réserve.

Date:

SV Estrablin			
Réductions :		Report :	
• Moins 5 € sur la licence pour les moins de 18 ans au 01/09/2023			
• Moins 10 € pour les jeunes de 14 à 16 ans sur l'inscription du parent ou du		_	
représentant légal, fournir une autorisation parentale			
• Moins 30 € sur le prix des activités pour les étudiants, apprentis, autres cas :			
sur justificatif et en accord avec le bureau et / ou avec la carte PASS'REGION		닐	
• Moins 50 € avec Pass'Sport			
• Jusqu'à moins 60 € avec la carte TATTOO Isère			
• Multicours moins 30 € à partir de 3 cours de catégorie différente			
• Moins 5 € pour les plus de 75 ans ^{au 01/09/2023} , avec un minimum de 2 cours par semaine	e - sauf Rando	Ш	
Nouveau /			
ı		F	
	COTISATION	I TOTALE DUE :	
Conditions d'adhésion - Remise de votre inscription	pour la saison 2	2023/2024	
La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors	des situations	expressément prévu	es au
règlement intérieur. Elle peut néanmoins faire l'objet d'un échelonnement par	la remise de plu	usieurs chèques.	
Nous nous réservons le droit de modifier, voire supprimer, des cours si n	<u>écessaire.</u>		
L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription com	plet :		
Fiche d'inscription recto, verso complétée et signée			
Paiement de la cotisation			
• Le certificat médical n'est plus demandé, mais tout licencié (majeur ou mine	eur) doit remett	re une attestation co	nfirmant
qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de san	té et à défaut re	emettre un certificat	médical
datant de moins de 6 mois.			
• Pour l'APA : certificat médical obligatoire de non-contre-indication. La GV es	st partenaire d	e Prescri'Bouge.	
Assurance			
Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un co	ntrat d'assuranc	e (avec la MAIF) qui	couvre
les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en oeuvre	e du 1er septem	bre 2023 au 31 août	2024.
Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assuranc	e complémenta	ire de personne cou	vrant les
dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer et de garanties relatives à l'accompagnement juridique			
et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés	par les victimes	de violences sexuel	les,
physiques et psychologiques. Il peut souscrire ces garanties complémentaires	auprès de l'assu	ıreur de son choix.	
Modalités de règlement et paie	ment		
En espèces			
Uirement bancaire de la totalité : Crédit Mutuel : GYMNASTIQUE VOLONTA	AIRE – ESTRABLI	N	
IBAN : FR76 1027 8072 1200 0213 5780 184 - BIC : CMCIFR2A - préciser le	nom de l'adhére	ent :	
1 chèque du montant total, encaissement après le 30 septembre 2023			
🔲 3 chèques (maxi) à l'ordre de la GV Estrablin remis : Chèque 1 :	au 30 septen	nbre 2023	
Chèque 2 : au 31 janvier 2024 Chèque 3 :	au 30 avril 2024		
· Noter le nom de l'adhérent au dos des chèques si différent de l'émetteur d	u chèque.		
Nécessité d'une attestation de paiement			
• Les chèques CE, Vacances, Sport ANCV, Carte PASS'REGION sont à remettre	e AVANT LE 20	DECEMBRE à l'assoc	iation
pour leur remboursement. N° et code carte TATTOO ou PASS' RÉGION :			
Remettre le dossier d'inscription avec le paiement dans la boîte à lettre de la C	GV (devant la sa	lle festive) ou l'envo	yer
par courrier et, si vous n'avez pas d'adresse e-mail, joindre 2 enveloppes timb	rées à votre adr	esse \square	
J'autorise la publication éventuelle de mon image dans le cadre des activités de la GV : oui non			
Les statuts et règlements de l'association sont disponibles sur notre site internet, j'en ai pris connaissance et les accepte sans			

Signature obligatoire :